

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER

14, rue Confort



S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER

Un an... 13 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

BONIMENT

Douze jours de séances, huit jours à s'injurier, — nous pourrions dire un autre mot si nous parlions le langage des députés de Versailles, — tel est le bilan des travaux de l'Assemblée nationale depuis sa rentrée.

M. Ordinaire fils a appelé les membres de la Commission des grâces : « assassins ! » Que lui ont répondu les membres de la Commission des grâces ? L'Officiel ne le dit pas : le tumulte croissant n'a pas permis aux sténographes d'entendre les apostrophes, suivant le cliché connu, — mais il est probable qu'à l'épithète « d'assassins » il a été répliqué par celle d'incendiaire ou de gibier de Cayenne !

Et les représentants du peuple français ont donné à l'Europe le spectacle honteux et humiliant d'une querelle de crocheteurs ou d'ivrognes.

Il y a là quelque chose de profondément triste et de singulièrement décourageant.

L'algare calculée de M. Ordinaire fils ne nous étonne pas ; M. Ordinaire fils que nous n'avons jamais eu la naïveté de prendre au sérieux, a voulu tirer un coup de pistolet et couper publiquement la queue à son chien, pour satisfaire quelques imbéciles et faire dire de lui dans les cercles de cabarets : — voilà un bon b..... !

Sa sortie violente n'aurait donc d'autre signification qu'une injure sans portée, qu'une grossièreté maladroite si elle constituait un fait isolé sans précédents et ne devant pas avoir de suites.

Malheureusement le langage de M. Ordinaire fils nous donne le ton, le diapason auquel est arrivé l'esprit de l'Assemblée : on ne parle plus, on crie ; on ne discute

plus, on s'investit ; le catéchisme noisard a pris la place d'honneur de la Bibliothèque de Versailles, et nous sommes menacés de voir faire nos lois dans une réunion publique des Folies-Belleville.

Nous avons pour représentants, pour souverains, sept cent cinquante messieurs qui se regardent en chiens de faïence, et n'attendent que le moment propice pour se manger le nez.

La majorité qui par cela même qu'elle est majorité devrait donner l'exemple du calme, de la modération et de la bonne éducation, — la majorité est la plus échelonnée, la plus hérissée dans ces combats d'épithètes, dans ces luttes passionnées où la dignité est laissée à la porte et la pudeur au vestiaire.

Tous ces vieux bons hommes, ces légitimistes poussifs, ces orléanistes fourbus, dont les uns manquent de dents et les autres de cheveux, ont des retours d'ardeur épileptique, prennent des crises d'hystérie ou de fièvre chaude, tressaillent sur leur banc comme s'il était rembourré d'aiguilles, et se cabrent au mot de République comme un cheval sauvage sous le fouet.

Que M. Millaud, dans un langage très calme et des plus parlementaires demande la levée de l'état de siège à Lyon ;

Le baron Chaurand se dresse comme un ressort, ses joues, sa barbe, ses cheveux prennent des couleurs pourprescentes, des tons fulgurants, et agitant ses longs bras semblables aux ailes d'un moulin-à-vent, — il évoque d'une voix sépulcrale le spectre du pompier qui monte la garde sur les marches de l'Hôtel-de-Ville.

Que M. Rouvier sollicite la même mesure pour Marseille en s'écriant d'un ton pathétique : Nous n'avons pas de pompiers, nous !

Un orage furieux se déchaîne à droite, et une pluie d'épithètes, une grêle d'adjectifs dégringole sur la tête de l'infortuné

Rouvier qui en répliquant de son mieux se fait rappeler à l'ordre et prépare les voies à son collègue Ordinaire.

Que M. Le Royer, dont la modération est connue et reconnue, et qui a plusieurs excellentes raisons pour n'être pas considéré comme un démocrate éveillé, — réclame cette chose juste, logique, équitable, sensée, — à savoir que l'enquête ouverte sur les événements et sur les hommes du 4 septembre soit étendue aux hommes du 2 décembre et aux causes de la déclaration de guerre contre la Prusse ;

Un tolle général s'élève comme s'il proposait la présidence à vie de M. Gambetta, — et plutôt que de concéder un point à la gauche même modérée, la droite monarchique préfère taper dans le jeu de Bonaparte et absoudre d'avance les messieurs de Sedan.

Voilà où on en est arrivé.

Les propositions, les projets, ne sont ni examinés, ni étudiés, ni discutés.

D'où viens tu ? on ne leur demande pas autre chose pour les admettre ou les jeter au panier.

Et le véritable moyen pour la gauche d'amener la droite à proclamer la République serait de crier : Vive le roi !

L'esprit de parti, d'opposition, de taquinerie en est à ce point qu'il bouche les yeux, oblitère l'entendement, étouffe le patriotisme.

Soulevez tous ces crânes, scrutez toutes ces consciences, cherchez à lire dans tous ces esprits, vous n'y trouverez, sauf de très-rare exceptions, que des entêtements, des ambitions, des animosités et des haines.

Celui-ci veut son Bourbon, celui-là son Orléans, cet autre son Bonaparte, ce quatrième sa République faite à son image, taillée sur son patron, — et si vous criez : France ! personne ou bien peu du moins répondront.

Ces députés dont on pensait voir l'agi-

tation calmée, le cerveau rafraîchi, le sang refroidi par l'air pur des champs, la vie tranquille de province et le régime sans épices de la cuisine de ménage. — sont revenus plus ardens, plus excités, plus échauffés qu'avant, — on dirait que ces trois mois de vacances loin d'avoir été pour eux une période d'apaisement leur ont infusé dans les veines du vif argent ou du vitriol.

Les Lorgetil, les Dahirel et autres monarchistes à tous crins ne se contentent plus, ne se gênent plus, mettent les deux pieds dans le plat, et prononcent par avance l'oraison funèbre de cette malheureuse République, sauf à justifier par leurs folies, et par leurs provocations les violences de la gauche extrême...

Eh bien, nous le demandons à tous les gens raisonnables, sans parti pris, sans colère, avec le calme le plus absolu, la modération la plus complète,

L'Assemblée nationale est-elle dans des conditions voulues de sang froid et d'impartialité pour s'occuper sérieusement, raisonnablement et utilement des affaires du pays ?

La réponse s'impose d'elle-même.

Les intérêts de la nation, les questions les plus graves, les plus urgentes, sont devenues des prétextes à récriminations et à invectives.

Grisés par la passion politique, enfiévrés par l'esprit de parti, nos députés ne se possèdent plus assez, ne sont plus assez maîtres de leur ardeur, pour remplir convenablement leur mandat ;

Et arrivée à ce degré de surexcitation nerveuse qui touche à danse de St-Guy, l'Assemblée nationale n'a décidément, bien décidément qu'une chose à faire : s'en aller.

C'est le meilleur cadeau qu'elle puisse nous faire pour le premier de l'an.

Jacques BARBIER.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PETITS PAPIERS

de l'Ambassade chinoise.

L'ambassade chinoise a traversé notre ville la semaine dernière, — retournant à Pékin.

Ebloui par les illuminations du 8 décembre, le principal secrétaire de ladite ambassade a laissé choir, sur le quai de Saône, un portefeuille bourré de notes, d'observations et d'impressions de tout genre. — fruit de son séjour en France, — que cet honorable mandarin emportait dans le Céleste empire pour servir à son éducation particulière et à celle du peuple chinois en général.

Ces précieux papiers ont été ramassés par un honnête cocher de fiacre de nos amis, qui avant d'en opérer le dépôt au commissariat de police, a bien voulu nous les communiquer pendant quelques heures.

Nous avons péché au hasard dans les poches du portefeuille chinois, et voici, pêle-mêle, le résultat du dépouillement.

Chemins de fer.

Invention admirable, — façon commode de voyager, préférable au palanquin.

Le principal inconvénient est d'avoir les os broyés lorsque deux trains se rencontrent.

Cela s'appelle : un tamponnement, — expression adoucie destinée à rassurer les familles des gens tamponnés.

Les tamponnements arrivent fréquemment, surtout sur la ligne désignée par les initiales P. L. M., — qu'on retrouve partout : sur les wagons, sur les lanternes, sur les locomotives, sur les collets d'habit et sur les casquettes des employés.

Il est difficile de connaître exactement la signification de ces trois lettres, malgré de nombreuses demandes d'explication.

Avis très divisés entre les traducteurs.

Les uns disent : *Plaignez les malheureux !* allusion à la triste condition des employés.

D'autres : *Poussez-les mieux !* ceci concernerait les voyageurs.

D'autres encore : *Payez le monopole !* explication malaisée à comprendre, où il s'agit de concessions, de privilèges, de pot-de-vin, etc.

Quelques uns enfin, mais c'est le plus petit nombre, prononcent simplement : *Paris-Lyon-Méditerranée.*

Un employé auquel j'ai essayé de demander des renseignements définitifs, m'a répondu : *Espèce de magot !*

Le mot de magot étant l'expression usitée en

France pour désigner le Céleste empereur, cette réponse, qui me comparait au Fils du Soleil, nous a donné une haute idée de la courtoisie, de l'obligeance et de la politesse de certains employés de chemins de fer.

Pendant un arrêt, nous voyons descendre un voyageur qui grelotte de froid.

Pourquoi ? Nous, nous avons très chaud.

Ce voyageur nous explique qu'il est dans un wagon de 3^e classe et nous, dans un wagon de première.

Conclusion : les voyageurs de 3^e classe craignent plus le froid que les autres.

A moins que leurs places ne soient pas chauffées : ce qui n'est pas supposable.

Les Français sont un peuple trop civilisé pour supporter qu'une entreprise publique condamne des malheureux à mourir de froid, pour le crime de ne pas pouvoir se mettre dans des wagons de première classe.

Paris.

Assez belle ville : — moins grande que Pékin. Presqu'autant de boue quand il pleut. — On nous regarde beaucoup. — Notre visage n'a pourtant rien d'extraordinaire, Lou-Lok au contraire est un des plus beaux hommes de Pékin, — et notre costume est moins laid que celui des Fran-

çais dont la coiffure surtout est affreuse. — Quant à notre queue, leurs femmes en portent dix fois plus que nous.

Une particularité bizarre des femmes françaises, c'est le volume exagéré de leur... je crois qu'on dit croupe.

Cela ressemble presque à une infirmité.

Lou-Lok, qui s'est permis de toucher, — prétend que c'est artificiel....

Alors, à quoi bon ?

La grande curiosité du moment, à Paris, ce sont les monuments brûlés.

On s'arrête longuement devant des pierres noircies et des poutres calcinées.

Quelques personnes apportent des lunettes d'approche pour mieux voir.

Un monsieur à barbe rouge et à voile vert, ramasse un platras, l'enveloppe de papier et le met soigneusement dans sa poche.

Quel goût peut-on avoir à de pareilles saletés ?

Les ruines des Tuileries nous ont rappelé le palais d'Été, après le passage de ce général célèbre, qu'ils ont décoré du nom de Pa-li-ka-o.

Ces gens-là ont la manie de la destruction. — Quand ils ne peuvent pas casser chez les autres, ils cassent chez eux.

Les uns trouvent cela bien, d'autres mal.

Notre interprète nous a traduit diverses conversations entendues autour des palais incendiés.

— Quelles canailles !

LE PRINCE DE GALLES.

Le prince de Galles occupe beaucoup plus le télégraphe et la politique depuis quelques jours, qu'il ne l'avait fait toute sa vie durant.

Aujourd'hui que l'héritier de la couronne des Trois-Royaumes unis, qui sera mort peut-être à l'heure où paraîtront ces lignes, attire sur lui l'attention publique par suite d'une de ces vulgaires fièvres typhoïdes qui ne connaissent pas les privilèges royaux, et nous donnent de temps à autre des leçons d'égalité humaine;

Il est permis de se demander, au point de vue philosophique, bien entendu, et tout en respectant de légitimes douleurs de famille, — si le prince de Galles n'est pas un des arguments les plus convaincants que puissent invoquer les républicains contre le système des monarchies héréditaires.

Ce n'est un mystère pour personne, et on peut le dire sans crainte de dévoiler des secrets intimes, — que le prince de Galles a mené une de ces existences qui conduisaient jadis à Clichy les jolis jeunes gens, et qui maintenant les exposent aux rigueurs moins redoutables d'un conseil judiciaire.

Quoique marié à la fille de l'infortuné roi de Danemark, que cette parenté ne protège guère contre les rapacités prussiennes, quoique père de plusieurs enfants, — l'héritier du trône d'Écosse, — rien des Variétés, — se laissait aller à toutes les fantaisies d'une vie où le *shoking* national se trouvait singulièrement compromis.

Abandonnés prolongés au domicile conjugal, parties fines de tout genre, voyages au long cours dans les coulisses des théâtres petits et grands, familiarités avec les dames agréables des grandes capitales de l'Europe, de Paris notamment où elles se montrent particulièrement gracieuses pour les princes du sang, — le fils de la reine Victoria ne négligea aucuns détails de cette éducation qui n'avait que des rapports éloignés avec la politique de William Pitt et les institutions de la « libre Angleterre. »

Il suffit de parcourir les journaux spéciaux pour connaître par le menu le récit de ces fugues princières, et nous nous rappelons encore le grand bruit qui se fit autour de certain souper où les célébrités du demi ou du quart de monde parisien se faisaient passer des assiettes de dessert contenant des perles fines et des diamants à facettes, en guise de sucreries et de bonbons glacés.

De retour à Londres, il fallait payer ces bimbeloteries; son Altesse Royale se voyait en proie à des bataillons d'huissiers qui portaient une main profane sur le mobilier de l'héritier présomptif.

Tel était le prince auquel la grâce du droit divin réservait le gouvernement d'une grande puissance européenne.

Viveur, prodigue, dépensier, triste époux et père de famille peu édifiant, — le prince de Galles était appelé à régner sur les négociants de la Cité qui paient comptant des factures de dix mille livres, à gérer les affaires d'un peuple qui se vante à bon droit de sa supériorité marquée dans les questions d'argent, — à être le premier, en un mot, dans un pays où le profit est considéré comme un suprême déshonneur, et où on ne prononce pas sans rougir le mot pantalon.

Et cela nous le répétons, grâce aux grands principes monarchiques, qui peuvent indifféremment mettre le sort de vingt-cinq ou trente millions d'hommes raisonnables dans les mains d'un étourdi, d'un ignorant ou d'un imbécille.

Bah, dira-t-on, en Angleterre, le roi régit si peu!

Bon, — mais s'il lui prenait, à un moment donné, l'envie de régner beaucoup?

- Voilà des hommes!
- C'est épouvantable!
- C'est sublime!
- De la gradierie poussée au dernier degré!
- De l'héroïsme qui ne recule devant rien!
- On n'en a pas assez fusillé!
- De qui parlez-vous, — des gendarmes?
- Non pas, — des Communaux.
- Va donc, réactionnaire!
- A Cayenne, pétroleur!
- Lesquels croire?

Un homme instruit, que nous avons consulté, nous a raconté que les Français se divisaient en soixante ou quatre-vingt partis politiques, dont voici quelques noms:

Les républicains, les radicaux, les libéraux, les socialistes, les mutualistes, les communistes, les collectivistes, les royalistes, les légitimistes, les orléanistes, les fusionnistes, les anti-fusionnistes, les Bonapartistes, les Rouhéristes, les Olivéristes, les Thieristes, les Gambettistes, etc., etc., etc.

Confucius, lui-même, renoncera à mettre ce peuple d'accord.

On est frappé, en se promenant par les rues, de la quantité de gens qu'on rencontre avec un petit ruban rouge à la boutonnière de leur habit.

C'est ce qu'ils appellent la décoration de la Légion d'Honneur.

Notre interprète nous affirme que depuis la dernière guerre, où les Français ont été si malheureux-

La chambre des Communes ou la chambre des Lords auraient-elles la puissance de l'en empêcher?

C'est douteux. Dans tous les cas, puisque leur roi règne si peu que ça, on en vient à se demander pour quoi les Anglais ne s'en passeraient pas complètement?

Justement, l'occasion est belle, et nos voisins, qui se distinguent surtout par l'esprit pratique, devraient en profiter pour organiser un meeting monstre en faveur de cette simple proposition.

Article unique. — La royauté est supprimée.

A moins qu'ils ne préfèrent, pour sauvegarder le respect de leurs traditions, adopter pour souverain un mannequin articulé, qui se conduira convenablement, ne courra pas les théâtres et les cabarets à la mode, ne fera pas de dettes, ne compromettra pas la dignité britannique dans des aventures de petit crève, et ne coûtera au budget qu'un costume d'apparat, pour les cérémonies publiques.

Le principe monarchique ne peut invoquer en sa faveur qu'un argument digne de discussion: la stabilité.

Quoi de plus immuable, de moins changeant, de moins exposé aux hasards des révolutions, qu'un soliveau couronné.

C'est dans ces conditions seulement que la monarchie est acceptable.

Que les Anglais y réfléchissent, eux qui sont exposés au danger d'être gouvernés par un étourneau dont ils n'auraient pas fait leur caissier.

ENCORE LES BIENS D'ORLÉANS

Puisque les d'Orléans, fidèles à leurs habitudes de famille, tiennent absolument à régler avec la France, le compte de leur petits écus, — mon Dieu, comptons!

Les chiffres ont une éloquence supérieure aux meilleures harangues; et, peut-être, en voyant des totaux soigneusement alignés et mathématiquement justes, M. de Mallevergne sera-t-il moins pressé de donner suite à sa fameuse demande de restitution.

DOIT La famille d'Orléans à la France;

1° Avance faite par l'Etat aux créanciers de Philippe-Egalité, père du roi Louis-Philippe, grand-père des ducs d'Angoulême, de Joinville, de Nemours, de Montpensier, arrière-grand-père du comte de Paris, — le même qui vota la mort de Louis XVI, — trente-sept millions sept cent quarante mille francs, ci 37,740,000 f.

2° Intérêts de ce capital, — les princes d'Orléans n'ignorent pas que l'argent porte intérêt, — à cinq pour cent l'an, depuis l'année 1791 jusqu'à nos jours, soit quatre-vingt ans, cent cinquante millions, nuf cent soixante mille francs, ci 150,960,000

Notez que nous ne parlons pas des intérêts composés, comme cela se fait pourtant dans tous les comptes-courants

3° Liste civile de Louis-Philippe, touchée régulièrement par lui, pendant dix-huit ans, mettons dix-sept ans, puisque, monté sur le trône en août 1830, Louis-Philippe en est descendu le 24 février 1848; la famille d'Orléans y bénéficiera de six mois, mais nous n'en sommes pas à six mois près.

Donc, douze millions multipliés par dix-sept, égalent deux cent quatre millions, ci 204,000,000

Nous ne parlons pas cette fois d'intérêts, quoiqu'à la ri-

sement vaincus, il a été distribué plus de trente mille de ces décorations.

Il est peu d'officiers qui y aient échappé. En Chine, on empale les généraux vaincus. Au Japon, on les condamne à s'ouvrir le ventre. En Perse, on les étrangle.

Au Mexique, on les fusille. Chez les Peaux-rouges, on les fait brûler vifs. En France, on les décore. Chaque pays a ses coutumes.

On nous a menés, l'autre jour, à une séance solennelle de l'Académie française.

Il s'agissait de la réception d'un mandarin lettré appelé Jules Jenin.

Ces solennités consistent à écouter deux discours: l'un prononcé par le mandarin qu'on reçoit, — l'autre par un mandarin déjà reçu.

Le mandarin qu'on reçoit commence toujours par se déclarer indigne de l'honneur qu'on lui fait.

Cette modestie a lieu d'étonner, puisque pour être admis à l'Académie, il faut préalablement rendre visite aux quarante mandarins qui la composent, et solliciter leur voix en sa faveur: — ce qui prouve évidemment qu'on se croit suffisamment digne de faire partie de l'illustre Compagnie.

Au cas contraire, — rien ne serait plus facile que de rester chez soi. — L'Académie ne va jamais y chercher personne.

L'ancien mandarin, qui répond au nouveau, ne manque jamais, de son côté, — de se déclarer

gueur... mais nous préférons ne pas lésiner et nous arrêter aux chiffres ronds.

Total de la dette de la famille d'Orléans envers la France trois cent quatre-vingt-deux millions sept cent mille francs, ci 392,700,000

DOIT La France à la famille d'Orléans.

1° Biens patrimoniaux confisqués, par le décret de 1832 évalués, suivant estimation très-large et très-généreuse, à quatre-vingts millions, ci 80,000,000

2° Intérêts de ce capital, — vous voyez que nous les portons aussi, — pendant vingt années, (encore un mois, dont nous faisons cadeau aux d'Orléans, puisque nous ne sommes que le 16 décembre 1871) à cinq pour cent l'an, pareille somme de quatre-vingts millions, ci 80,000,000

3° Frais de déménagement de France en Angleterre, et d'Angleterre en France. On ne nous reprochera pas de manquer de générosité. — Un million, ci 1,000,000

Total cent soixante-un millions, ci 161,000,000

Balances

Dette de la famille d'Orléans envers la France, ci 392,700,000

Dette de la France envers la famille d'Orléans, ci 161,000,000

Reliquat net au profit de la France: DEUX CENT TRENTE-UN MILLIONS SEPT CENT MILLE FR., CI 231,700,000

Ces chiffres sont-ils contestables?

Nous ne le pensons pas, car on ne saurait discuter que la loi qui prescrivait aux rois de France d'abandonner leur douaire à la nation, considéré comme une compensation largement suffisante les bénéfices *pécuniaires* que le souverain retirait de sa royauté.

Que si les d'Orléans veulent rentrer dans leur patrimoine, il faut nécessairement qu'ils remboursent ce que leur père a reçu du pays: c'est clair comme le jour, et un enfant comprendrait ce raisonnement.

Mais en admettant qu'il fût faux, — en poussant la condescendance jusqu'à abandonner ces deux cent quatre millions, représentant dix-sept ans de liste civile, la France serait encore créancière, et créancière indiscutable, de *vingt-sept millions sept cent mille francs*, en vertu de son prêt, *non remboursé*, de 1791, aux créanciers de Philippe-Egalité.

Et maintenant, que nous veulent les d'Orléans et leur Mallevergne, quand ce serait à la nation française à leur envoyer les huissiers?

LES TRANSACTIONS

Il est inconcevable que l'Assemblée qui passe la moitié de son temps à nommer des commissions et des sous-commissions, et l'autre moitié à pratiquer le catéchisme des Halles centrales, n'ait pas encore songé à instituer la plus utile, la plus nécessaire, la plus indispensable des commissions: la commission des transactions.

Nous signalons cette lacune à nos honorables constituants.

On sait que les représentants de la nation ne parviennent jamais à être d'accord avec leur émanation, M. Thiers, qu'à la condition de concessions réciproques.

très flatté d'avoir un compagnon aussi illustre: langage qui n'est guère plus digne de foi, puisque la plupart des aspirants sont rejetés cinq ou six fois avant d'être accueillis.

Ainsi notre voisin nous a appris que le mandarin Jules Jenin se présentait depuis quinze ans, tous les six mois, sans avoir pu se faire ouvrir les portes du sanctuaire.

Les mandarins de l'Académie française prennent le titre d'immortels.

Cela s'applique, bien entendu, à leur gloire, qui doit braver l'oubli des siècles futurs.

En revanche, ils sont peu connus dans le siècle présent.

Diverses personnes, habitant Paris depuis longues années, n'ont jamais pu nous citer de mémoire plus de cinq ou six noms de ces immortels.

On vous renvoie toujours, pour cela, à l'almanach d'un nommé Batin, qui indique en même temps le nom des huissiers et le service des voitures de place.

Nous avons beaucoup de peine à être reçus par le Président de la République française, qui est extrêmement occupé.

Pour passer le temps, nous allons visiter les théâtres.

Dans les uns on chante, dans les autres on patie, ailleurs on danse.

Malgré les efforts de notre interprète, nous comprenons difficilement ce qui se passe sur

Quand l'Assemblée dit blanc, on peut être certain que l'illustre homme d'état, — style B. St-Hilaire, — dit noir. Et, avant qu'on ait discuté, intrigué, parlementé, pour arriver au gris, des mois sont perdus, dépensés en pure perte, mais le résultat est toujours le même.

Eh bien, il faut nommer une 403^e commission, qui soit chargée de dire gris, quand la majorité a dit blanc et M. Thiers, noir.

En ce moment, par exemple, l'illustre homme d'Etat (bis), ne veut pas du service obligatoire et nos députés le désirent; l'illustre homme d'Etat (ter) veut revenir à Paris, et l'Assemblée compte rester à Versailles; l'illustre homme, etc., ne veut pas que les princes d'Orléans siègent et ceux-ci ont l'intention d'être réellement les collègues de M. Ordinaire; l'illustre etc., a juré de ne pas accepter l'impôt sur le revenu et la majorité est favorable à cet impôt.

Ainsi de cent autres sujets, propositions, lois à l'égard desquels M. Thiers pense autrement que les élus du peuple.

Et cependant, on arrive toujours à une entente — baroque, bizarre, impossible, c'est vrai, — grâce à des concessions qui sont souvent sans queue, ni tête.

Seulement, cette entente donne lieu à des visites, des discours, des démarches fatigantes pour M. Barthélemy St-Hilaire, M. Jules Simon ou Mlle Dosne.

Pourquoi, alors, ne pas nommer une commission chargée uniquement de trancher les différents par le juste milieu?

Les princes veulent siéger, M. Thiers s'y oppose. La commission des transactions s'assemble et décide que MM. d'Aumale et Joinville seront députés trois jours par semaine et démissionnaires les trois autres, le dimanche étant réservé.

L'Assemblée demande le service militaire obligatoire pour tous, le Président de la République provisoire s'y refuse.

La Commission française, — 43 départements subissent le service militaire obligatoire, les 43 autres pourront faire remplacer leurs conscrits, ou bien, le service militaire sera obligatoire en 1872, facultatif en 1873 et ainsi de suite.

De même, pour le transfert de la représentation à Paris. La commission mettrait les parties d'accord en demandant, des trains législatifs à la compagnie de l'Ouest; les séances auraient lieu en wagons qui seraient constamment la navette entre Paris et Versailles.

La droite siégerait en première classe, les centres en deuxième, la gauche en troisième, et les 13 amis de M. Ordinaire sur la locomotive, pour faire dévaler au besoin.

Nous sommes certains que la Commission des transactions rendrait de réels services au pays, en lui épargnant des discussions oiseuses et piteuses et en économisant le temps de nos élus, — ce qui leur permettrait de prendre des vacances plus souvent et d'obtenir des congés sans avoir besoin de prétexter des motifs de santé ou de famille pour aller se délasser au coin de leur feu.

Si notre projet sourit à quelqu'un de nos honorables, nous ne réclamerons ni son invention, ni sa paternité, — la satisfaction de le voir adopté, sera pour nous une ample récompense.

A. MONAY.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Lorsque nous demandions, la semaine dernière, la suppression du poste coûteux et parfaitement inutile des pompiers de l'Hôtel-de-Ville, nous ne nous doutions pas que ces guerriers inoffensifs deviendraient un péril social dans la bouche du fougueux baron Chaurand, et constitueraient le plus sérieux des arguments

la scène, et nous demeurons impassibles en face des autres spectateurs, qui tenôt rient, tantôt pleuraient, tantôt applaudissent, tantôt sifflent, tantôt font un tapage épouvantable.

On nous ména voit, cependant, les pièces les plus intéressantes du moment, qui s'appellent *Une Visite de noces*, *l'Article 47*, *le Trône d'Écosse*, *la Baronne*, *la queue du chat*.

Toutes ces pièces ont pour but de corriger les mœurs.

A la suite d'une de ces représentations, nous ne retrouvons plus notre compagnon Lou-Lok. Nous le ferons rechercher demain par la police.

Agent de police. — Mâtier dégoûtant qui vous expose à la haine des scélérats et au mépris des honnêtes gens.

Bien sûr, beaucoup préfèrent être voleurs qu'agents de police. Un agent de police est souvent un voleur qui finit mal.

Je lis sur une affiche: « Le chéri de Talien-Kong achètera un sabre d'un mètre dix... »

Je crois que cet exercice était réservé uniquement à certains généraux français...

Explication de l'interprète. — Les généraux dont vous parlez n'avaient pas leurs sabres, — ils les rendent.

Lou-Lok nous est revenu, — un peu d'effait.

imaginés contre la levée de l'état de siège dans le département du Rhône.

Si le gouvernement n'a pas d'autre raison à faire valoir en faveur du maintien de l'état de siège, — il faut avouer qu'elle est misérable.

Les pompiers de l'Hôtel-de-Ville doivent être supprimés parce qu'ils perdent leur temps à se promener de long en large, un fusil au bras, et qu'ils nous coûtent cinq fr. par jour et par homme, — mais voilà tout.

Quant à cet état de siège que M. Casimir Périer déclare vouloir maintenir, avec tristesse, mais avec fermeté, nous nous demandons vraiment à quoi il sert, à quoi il correspond, à quoi il aboutit, à quoi il est utilisé, à quoi, à quoi, à quoi ?

Indépendamment de la question de légalité qui est des plus contestables, puisque nous obéissions en ce moment à un décret de l'impératrice régente, et que l'impératrice régente gouverne pour l'heure le ménage de Chislehurst, — il faut se demander si ce fait l'état de siège existe ou n'existe pas à Lyon.

S'il existe, pourquoi les inculpés du 28 septembre ont-ils passé devant la Cour d'assises et non devant un conseil de guerre ?

Pourquoi les journaux le *Vengeur*, la *République*, le *Défenseur des droits de l'Homme* ont-ils été traduits devant la juridiction civile et non devant la juridiction militaire ?

S'il n'existe pas, pourquoi cette juridiction militaire a-t-elle été appelée à juger les insurgés du 30 avril ?

Vous voyez bien que c'est un gâchis et une confusion à n'y rien comprendre.

Jusqu'à ce jour l'état de siège n'a servi qu'à empêcher la publication de l'*Anti-Prussien*.

Il ne serait même pas étonnant que ce fut là le véritable motif de la fermeté désolée de M. Casimir Périer.

Dans ce cas, nous ne lui en ferons pas notre sincère compliment.

Est-ce la présence des pompiers sur le perron de l'Hôtel-de-Ville qui nous vaut l'agréable température dont nous jouissons depuis une quinzaine de jours ?

Le thermomètre descend à des degrés invraisemblables, les arbres craquent de froid, les déversoirs d'égoût fument comme des cratères de volcans, les becs de gaz éclairent lugubrement la ville d'une lueur fumeuse et vacillante, les passants, — les pieds enfouis dans d'énormes chaussures, — marchent silencieux, filent et disparaissent comme des ombres, — et chaque matin en se réveillant, on s'attend à rencontrer par les rues des familles d'ours blancs.

C'est par ce climat sibérien que doit avoir lieu lundi la pose de la première pierre du monument de Nuits.

Le décor sera complet pour rappeler ce triste anniversaire : il n'y manquera rien, ni le froid, ni la neige...

Rien, sinon les braves gens qui sont tombés là pendant que le général Cremer trempe son fameux biscuit dans un verre de vin.

Le général Cremer n'a pas été invité à la cérémonie.

Les longs débats de l'affaire du 30 avril sont enfin terminés.

Soixante-quatre condamnations et trente-

quatre acquittements, parmi lesquels nous avons eu le plaisir de constater celui de M. Ferrer, qu'on avait mêlé dans cette affaire, nous ne savons ni pourquoi, ni comment, puisqu'il y était aussi étranger que le Grand-Turc.

La seule inculpation relevée contre M. Ferrer était une simple lettre à peine rendue publique, où il exprimait son opinion sur le système des armées permanentes.

Le conseil de guerre a judicieusement compris qu'un mois de prévention et soixante jours d'assiduité à des séances fastidieuses, étaient une peine plus suffisante pour n'être pas partisan des armées permanentes, et il a acquitté M. Ferrer, représenté souvent comme un personnage dangereux et qui est bien l'homme le plus doux, le plus obligeant et le plus inoffensif qu'on puisse rencontrer.

Nous apprenons la mort inattendue et presque subite de M. Max Grassis, directeur du *Salut Public*.

M. Grassis laisse la réputation d'un honnête et excellent homme, dont le caractère doux et conciliant se reflétait dans la politique de son journal.

Aussi, sa mort ne saurait-elle exciter chez tous ses confrères des sympathiques regrets.

Les obsèques de M. Grassis auront lieu dimanche 17 courant, à onze heures du matin.

M. PÉRIER.

Le Casque de Damoclès.

Or ça, serait-ce sérieux ? Nos officiers et soldats ont-ils bien réellement, comme on le dit, le casque de Damoclès suspendu sur la tête ?

C'est que non-seulement, on en parle, on en cause beaucoup de ce casque menaçant, mais un journal va même jusqu'à affirmer que l'encasquement de notre armée est chose définitivement arrêtée, et il donne à l'appui de son dire, une description détaillée du casque-type définitivement adopté, paraît-il, par le général de Cissey.

Voici cette description que nous nous permettons d'émailler de réflexions personnelles :

« C'est un casque rond, — ça, c'est une idée ! Quand Dumanet se grisait, il disait : *je suis rond, on : j'ai mon casque* ; maintenant, il pourra dire : *je suis rond comme mon casque* !

Il est en cuivre et acier, — ce n'est pas un casque de cuirassier, c'est un casque de cuirassier.

Semblable à celui que les dessins présentent ordinairement aux guerriers romains, — serait-ce une démonstration ultramontaine ?

Une visière régnera tout autour et protégera les soldats contre la pluie, — rien que ça d'abord ! Je veux être déboullonné si, avec une semblable visière, Dumanet ne nous offre pas, les jours d'averse, une ruisselante analogie avec ces tritons qui servent de supports aux vasques des fontaines !

Un soleil est appliqué en ronde bosse sur la face de devant, — pour habituer, probablement nos soldats au plus grand des astres ; parexemple, avec cet accoutrement, nos généraux vont être de véritables firmaments ; des étoiles sur les épaulettes, un soleil sur la face de devant, une lune sur la face de... etc.

Une mentonnière de cuir assujettit le tout à la tête, — hélas ! ce n'est pas le casque qui sera assujetti à Dumanet, c'est Dumanet qui sera assujetti au casque ; rude sujétion !

En temps de paix, le casque sera surmonté d'un coq debout sur ses pattes, — sur quoi, diable, si ce n'est sur ses pattes, un coq pourrait-il bien être debout ?

Voici ce qu'il entend.

— Vous croyez, général, que des parements jaunes seraient préférables à des parements verts ?

— C'est mon opinion arrêtée.

— Cependant, les parements verts ne sont pas dépourvus de mérite.

— D'accord, mais ils ne valent pas les parements jaunes.

— Et si pour tout accorder nous mettions jaunes et vert !

— Votre Excellence n'y pense pas. — Nous ne sommes plus aujourd'hui au temps des demi-mesures...

— C'est vrai, et il ne s'agit pas de reculer devant les transformations radicales...

— Alors, mettez les parements jaunes.

— Du tout, je tiens décidément aux parements verts ; sans les parements verts, nous ne prendrons jamais notre revanche !

— Cependant...

— Il n'y a pas de cependant : vous savez, général, que je change difficilement d'opinion ; par conséquent, n'insistez pas...

— Mais votre Excellence...

— N'insistez pas, vous dis-je, où je donne ma démission. — La France s'en tirera comme elle pourra.

Voyons, retirez-vous, messieurs, reprend l'huissier, je vous dis que le Président de la République travaille, en ce moment, à la réorganisation de l'armée.

Ce coq sera en cuivre pour les simples soldats, — un poulet de trente sous !

En argent pour les officiers subalternes, — ils pourront le mettre en pièces.

En or pour les officiers supérieurs, — ce sera le vrai coq d'or... dominance.

Eh bien, et les officiers supérieurs ? on n'en parle pas ? C'est un oubli, sans doute, et leur coq devra être évidemment en diamant ; ils pourront le mettre en broche.

En temps de guerre, ce coq pourrait être gênant pour la marche dans les bois, — voyons, pas de bégaiement ! Dites tout simplement que vous craignez qu'échauffé par le combat ou émoussé par la vue des arbres verts, le coq ne s'envole tout à coup vers quelque poule de bruyère.

Il sera remplacé par une grenade, — le fruit après la volaille.

Dans laquelle prendra naissance une chenille, — ce sera un fruit piqué, en ce cas.

Qui descendra sur le cou, — pouah !

Ce casque pèsera trois livres, — juste, comme le pain de munition !

L'armée qui campe aux environs de Paris en sera pourvue la première, grand bien lui fasse !

Eh bien, non ; — casque rond, chenille, coq, tout cela, à mon avis, n'est qu'un affreux canard.

Comment ! l'on donnerait le casque pour coiffure à nos soldats, dont l'unique préoccupation et l'unique souci, en entrant en campagne, ont toujours été de se débarrasser au plus vite de l'assez léger mais trop encombrant schako ! Ce serait par trop bête, et le général de Cissey est un homme d'esprit.

Mais, j'y songe, c'est peut-être précisément parce que le général de Cissey est un homme d'esprit que le casque a des chances, hélas, de s'implanter sur nos fronts : le ministre de la guerre a fort bien pu, en effet, se dire ceci :

« La prussomanie fait rage parmi nous, on hait les Prussiens, mais il n'est sorte de chose qu'on ne croie indispensable de leur emprunter ; on veut des canons à la prussienne, un état-major à la prussienne, etc., etc.

Essayons, pour arrêter les progrès de ce mal qui sévit avec fureur, de le traiter par l'homéopathie ; on prétend que nos officiers, sentant en eux l'organisation prussienne, en bien, je veux qu'ils aient du Prussien jusque par dessus la tête ; ils sont coiffés de l'Allemand, coiffons-les comme les Allemands, donnons-leur le casque. »

Tel est, peut-être, le raisonnement que se sera tenu M. de Cissey, et il aura incontinent chargé une commission de déterminer la forme définitive du casque à adopter.

La susdite commission doit être composée, évidemment, d'officiers qui tous étaient, à priori, partisans du casque, comme coiffure de l'armée ; mais ils ne sont pas élus par les mêmes considérations que M. le ministre de la guerre.

Les membres de la commission, eux, ont dû simplement se dire :

« La casquette n'est qu'une coiffure de petite tenue ; il faut à nos soldats une coiffure de grande tenue ; or, que signifie le mot casquette sinon : petit casque. Si donc, nos soldats ont un petit casque pour la petite tenue, donnons-leur, pour la grande tenue, un grand casque. »

Est-ce d'une logique assez serrée ! Essayons maintenant de découvrir quelles sont les raisons qui ont pu déterminer la commission, à adopter comme modèle-type, le casque, tel qu'il a été décrit ci-dessus.

Pourquoi d'abord un tel luxe de visière ? On dit bien, je le sais, que c'est pour garantir le soldat de la pluie, mais ce n'est là évidemment qu'une considération secondaire. Notre soldat tire mal, et on espère en lui ceinturant le front avec une visière sans fin, le contraindre à mieux viser, voilà la vérité.

Quant au soleil en ronde-bosse, c'est une idée excessivement lumineuse ; rien n'est plus gênant pour bien viser et tirer que d'avoir le soleil devant soi ; — or, quand nos ennemis auront en face d'eux trois ou quatre cent mille soldats, ils seront tous aveuglés et tireront à l'aveuglette.

Nous arrivons maintenant à la question du coq.

Nous revenons le lendemain : le mandarin Thiers ne reçoit pas davantage.

— Est-ce encore la réorganisation de l'armée ?

— Non, c'est la réorganisation des finances.

Notre interprète recommence ses indiscretions de la veille.

— Vous pensez sérieusement, Pongy-Quartier, qu'on pourrait imposer les cordons de souliers ?

— Ecoutez : la France compte encore trente-cinq millions d'habitants, soit soixante-dix millions de souliers...

— Oui, mais avez-vous réfléchi que depuis plusieurs années l'usage des bottines et des bottes est fort répandu : ce qui pourrait déranger vos calculs.

— Bon, dans les villes peut-être, — mais les bottines n'ont pas encore pénétré dans la saine population des campagnes. Du reste, mettons si vous voulez dix millions pour les bottes et bottines : c'est leur faire une très large part. Resterait vingt-cinq millions, donc, cinquante millions de souliers.

— Bien.

— Vous suivez mon raisonnement.

— Parbleu, je lui marche sur les talons.

— Vous ne niez pas que chaque paire de souliers n'exige par année au moins vingt cordons : cinquante millions multipliés par vingt donnent un milliard. Moins l'impôt est d'un centime, donc un milliard de centimes ; division par cent, — voilà dix millions d'impôts de trouvés.

— Mon cher ami, je n'ai qu'une chose à vous

Entemps de guerre, le coq sera remplacé par une grenade ; il ne s'agit pas naturellement ici, quoique j'aie pu dire, de la grenade-fruit, mais bien de la grenade projectile ; vous allez comprendre tout de suite combien est ingénieuse et sensée l'idée de faire ainsi du casque, à un moment donné, un véritable engin de bataille.

Le jour, — et espérons que ce jour désiré ne se fera pas trop longtemps attendre, — le jour où Français et Allemands se retrouveront de nouveau en présence, nul doute qu'avec la rage réciproque qui les animera, ils ne se ruent les uns contre les autres, tête baissée ; or, dans ce choc terrible, les pointes des casques prussiens ne feront à nos soldats que d'insignifiantes piqûres, tandis que les grenades de nos casques feront au contraire voler en éclats, Bavares et Saxons, Prussiens et Badois. Causons sérieusement.

Si l'on trouve que la casquette est une coiffure insuffisante, que l'on nous redonne tout simplement le schako noir avec bande d'or pour les officiers, comme en 1864 ; or, dans ce cas, c'est une coiffure aussi gênante qu'inutile, aussi incommode que ridicule. Si les Prussiens nous ont battus, ce n'est nullement parce qu'ils avaient sur la tête des casques pointus, mais parce qu'ils avaient à leur tête de bons généraux : ce sont les chefs et non les couvre-chefs qui gagnent les batailles et font les bons soldats.

A bon entendeur, salut.

K. SQUETTE.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Bulletin météorologique de la semaine.

Température de la salle : maximum, 10° au-dessus de 0 ; minimum, 15° 7 au-dessous de 0.

Température des spectateurs : maximum, 8° 3 au-dessous de 0 ; minimum, 13° 8 au-dessous de 0.

Température de la cloaque : entre 2° au-dessous, et 1° 9 au-dessus de 0.

Température de la scène : moyenne, 25° au-dessous de 0.

Accidents et sinistres : *Fra-Diavolo* a succombé dimanche, *l'Africain* a resuccombé mardi, *l'Artiste* 41 meurt de froid.

Trois notes de M. Guillot ont gelé en l'air ; le jeu de M. Péron est complètement frappé ; de nombreux glaçons ont envahi les gorges de MM. Chelli, Fauré, et de M^{me} Guillemin, Sorandi et Fontenay ; le fausset de M. Quinet, qui, reçu comme 2^e ténor léger, ne chante ni dans *Guillaume*, ni dans *Robert*, ni dans *l'Africain*, ni dans *Mignon*, — mais dans *Fleur de thé*, le fausset de M. Quinet charrie.

Les chœurs dorment sous la neige, et l'on a dû rompre à coups de hache la glace qui s'est amoncée autour des jetés-battus et des pointes du corps de ballet.

Attendons le dégel.

Gymnase. — Le directeur du théâtre de la quai St-Antoine est un heureux homme : sa salle ne désemplit presque pas.

Nous l'avons déjà dit, le succès du Gymnase tient surtout à la composition de ses affiches.

M. Maurel a eu l'intelligence de prendre la place laissée vide par la disparition des Célestins. Il sait faire un choix approprié à sa petite troupe dans les ouvrages que peut lui offrir l'ancien et le nouveau répertoire, et il n'est jamais en retard pour monter la nouveauté qui peut lui attirer des spectateurs. C'est ainsi qu'il nous a donné la première de *la Visite de nos* et de quelques vaudevilles, et que, devant le Grand-Théâtre, qui reprend des vieilleries sans attrait, comme la *Ste-Lucie*, il a joué mardi *Onze jours de siège*, le *Gentilhomme pauvre* et le *Testament de M. de Crac*.

Malheureusement pour le public, M. Maurel ne se borne pas à diriger, et ses rôles sont bien moins tenus que sa direction.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
l'administrateur-gérant, A. ALRICY.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 3.

dire : Sully, Colbert et Turgot n'étaient auprès de vous que des savetiers.

Encore une remise. — Quel homme absorbé que ce Président de la République française !

Cette fois, il s'agit d'un vaste complot bonapartiste. Au moment où nous entrons, on apporte comme pièces de conviction, une perruque et un faux nez trouvés au camp de Satory.

Après quatre jours d'attente, le mandarin Thiers a bien voulu nous recevoir.

Le chef de la nation française est un petit homme à lunettes qui parle du nez.

Notre premier ambassadeur l'a appelé « perle de l'Occident », ce qui a paru le flatter énormément et lui causer le plus grand plaisir.

Après ces échanges de politesses, le mandarin Thiers a remis à notre ambassadeur le grand cordon de la Légion-d'honneur pour le Céleste Empereur du Milieu, — et nous a tous décorés, les uns après les autres, — même l'interprète.

C'est un usage de ce pays.

On donne des décorations de la Légion-d'honneur aux étrangers, comme on leur offrirait un cigare ou un petit verre.

Pourquoi appelle-t-on Chinois ici, les gens bizarres, excentriques, cocasses ou grotesques ? Il serait si simple de les appeler Français.

Le scrutateur,

L. LECLAIR.

Désireux d'étudier consciencieusement les mœurs françaises, il nous a quittés brusquement l'autre soir, pour suivre une dame aimable.

Ils ont souppé ensemble dans un restaurant du boulevard.

Lou-Lock a été épouvanté de ce que les femmes françaises boivent et mangent. Un seul de leurs repas suffirait à dix Chinoises qui se contentent de deux tasses de thé et de quelques pincées de riz.

Pour le reste, — Lou-Lock ne trouve pas de différence sensible.

Lou-Lock a dépensé dans cette escapade cent trente-cinq francs, monnaie de France, qu'il a la prétention de faire porter sur le compte des frais d'ambassade.

Le trésorier refuse énergiquement : cela lui apprendra à ne pas corriger ses mœurs en allant voir la *Visite de Noces* et la *Queue du Chat*.

Enfin, nous allons être reçus par le grand mandarin Thiers !

L'avis nous en est arrivé ce matin, et dans une heure nous nous embarquons.

Arrivés à Versailles. — Nous allons directement à la Préfecture.

Le mandarin Thiers ne reçoit pas. — Impossible de le déranger en ce moment, nous dit l'huissier, le chef de l'Etat travaille avec le ministre de la Guerre.

Notre interprète a l'indiscrétion d'écouter à la porte.

ÉTRENNES DU JOUR DE L'AN!

LA CONCURRENCE EST L'ÂME DU COMMERCE

MAISON DES CORDELIERS

Rue de Lyon, 24, angle de la rue Grenette

CHOIX IMMENSE DE JOUETS D'ENFANTS en tout genre. — NÉCESSAIRES ET CABAS de toutes les grandeurs et de tous les prix. — Rayons spéciaux de BONNETTERIE, TAPIS ET LINGERIE.

PRIX FIXE. — EXPÉDITIONS AU DEHORS

SEULE MAISON qui donne le Chapeau de soie à 6 francs.
Grande Chapellerie parisienne, 30, quai St-Antoine.

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE

Maison DUCLOS (ancienne maison BIARD)
LYON, 39, RUE GRENETTE, PRÈS LA RUE DE LYON

HUITRES

sur table 1 fr. 40 sur table

CHAUFFAGE DE SERRES

APPAREILS SPÉCIAUX

Ayant obtenu les plus hautes récompenses décernées en 1868 et 1869
Chauffant dix heures sans surveillance
Economie et facilité d'installation et d'entretien.

Eugène LEAU, constructeur, rue Dunois, 15, Lyon.

Un des meilleurs Chocolats est le

CHOCOLAT-DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, cholera, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

MACHINES A VAPEUR

M. BOLAND

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

ATELIERS DONNANT

6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 9
DONNE AVIS

Qu'à partir de ce jour il construira des machines à vapeur horizontales, verticales ou mobiles, de la force de 1 à 40 chevaux, d'après les systèmes les plus nouveaux et les plus économiques, comme constructions et dédence de combustible. Détente fixe ou mobile.

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu, depuis 30 ans, pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons à 2 et 4 fr. (avec l'instruction) portant le cachet de l'inventeur H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès.

LE CHIROPHILE

DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TARARE

Guérit en une nuit les crevasses et gèrures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le 1/2 flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

SIROP PECTORAL INCISIF

GUÉRIT rapidement les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maux de gorges, etc.
Dépôt : pharmacie MEYNET, rue du Griffon, 1, et pharmacie centrale

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

Rue D'ALGÈRE, 21 **CHAPELLERIE** Maison du Parc
M^{me} GIRAUD, ayant acquis le fonds de son mari, prévient ses nombreux clients que l'on trouvera toujours à son Magasin la meilleure nouveauté pour hommes, femmes et enfants, et qu'elle apportera toujours ses soins à satisfaire et conserver son ancienne clientèle.

LE CORPS MÉDICAL RECOMMANDE

Le Sirop Pectoral calmant

Du D^r DESCHAMPS. — Prix : 2 fr. le flacon.

Ce sirop, toujours employé avec succès pour combattre les toux les plus opiniâtres, réussit surtout contre la coqueluche, la bronchite, la pneumonie, etc., à la PHARMACIE DE LA MARTINIÈRE.

ALBERTIN ET L. PUY.

3, Place de la Miséricorde, 3. — Lyon.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblanc et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS
5 francs



Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville : à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

CHOCOLAT DE LA C^{ie} D'ORIENT

Entrepôt : rue de la Gerbe, 4, et chez tous les Epiciers.

Passage de l'Hôtel-Dieu, 52, 53, 54, 56, 58, Lyon

ANCIENNE MAISON PASCALIS SUCCESEUR EUG. INGOLD

SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES VÉRITABLES MACHINES A COUDRE

ELIAS HOWE

D'AMÉRIQUE
EXIGER CE MÉDAILLON INCRUSTÉ SUR CHAQUE MACHINE

LA LIQUEUR DE GOUDRON

CONCENTRÉE ET TITRÉE DE BARNOUD

Se recommande par sa concentration et sa bonne préparation. — Son action s'exerce surtout dans les Bronchites, les Catarrhes, les Affections du larynx, et dans toutes les Inflammations de la vessie et des muqueuses. — Comme dépuratif, on l'utilise avec succès dans les différentes maladies de la peau : dartres, démangeaisons, herpès, eczéma, etc. — Se trouve dans toute les bonnes pharm. et à l'entrepôt général, 3, rue de Lyon, pharmacie BLANC.

LA MANULE DE CENDRILLON

47, Rue de Lyon, 47, du même côté et près la maison DUC

CHAUSSURES

en tous genres et spécialement pour dames et enfants, aussi bien finies et de même qualité que celles de commande.
Maison la mieux assortie de Lyon en articles à talons Louis XV et autres, mis hors concours à l'exposition.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP, MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE

Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le tartre commence à s'y attacher ; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.
Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du D^r Derail.)
... Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène.
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

SIROP PECTORAL

de Vélar contre les irritations de poitrine, catarrhes, rhumes, palpitations, asthme, refroidissements, glaires, crachements de sang, grippe, etc. — 3 fr. et 2 fr. le flacon.
Pharmacie Courtois, place des Pénitents de la Croix, 10.

L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET

guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, Lyon.

MAISON GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

RHODES, luthier

Passage de l'Argue

On peut se rendre acquéreur d'un Instrument à son choix au prix de 5 francs par mois.

Direction générale des NOURRICES

maison fondée en 1780, quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours.

SIROP PECTORAL AMYGDALIN

guérissant sans rien lui adjoindre les Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations et Crises d'estomac.

Dépôts : Pharmacie Bunoz, place du Perron, 4. — Pharmacie centrale Faivre, pl. des Terreaux.



FABRIQUE DE BONBONS DIGESTIFS
A l'Élixir de la Grande-Chartreuse
Exiger la marque de fabrique

Spécialité de Bonbons surfaits au chocolat
Choix considérable d'ébénisterie et coffrets fantaisie pour étrennes 1872
BOYMOND, 40, rue Lafont

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. **Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.**
Beaux choix d'articles de fourrures et astrakan p^r dames et fillettes.

Le Café hygiénique Chapoix

Guérit radicalement les gastrites, gastralgies, constipations, etc.
Il est tonique, stomachique et anti nerveux, et convient spécialement aux personnes délicates, nerveuses et sujettes aux migraines, névralgies, maux de tête, etc.

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies : à Lyon, chez CLAVEL-LIER et C^{ie}, successeurs de Lardet, place des Jacobins. — AROUBET C^{ie}, rue Lanterne, 2. — POIZAT, 12, rue Constantine. — A Bourgoin, chez GUERIN et COUTURIER, pharmaciens. — A la Tour-du-Pin, chez VIAL.

15 ANS DE SUCCÈS THÉ BÉRAUD

Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.

Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

LES MALADES GUÉRIS DOIVENT FAIRE CONNAÎTRE PAR HUMANITÉ LA

FARINE MEXICAINE

DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO

De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisie pulmonaire. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un Phthisique, de s'écrier : Il est poitrinaire ! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient, qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien ! non, la PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE : Dieu, à côté du mal, a placé le remède ; il ne s'agissait que de le trouver et de l'employer. Cette noble tâche était dévolue à el Doctor Benito del Rio. — La FARINE MEXICAINE, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérison qui se comptent par milliers, ou plutôt qui nese comptent plus ; son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculisation, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — La FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune ; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer ; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles. — On peut dire avec vérité que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir, que M. R. BARLERIN, de Tarare, (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.

La Farine mexicaine se trouve à Tarare, chez le propagateur dépositaire général, R. BARLERIN, chimiste, et à Lyon, chez MM. FARLEY, pharm., 114, quai Pierre-Scize ; ARMANDY, ph., cours de Broches (Guillotière) ; J. DENAUD & C^{ie}, ph.-drog., rue de la Charité, 52 ; ROUSSET & BADIEU, rue de Lyon, 71 ; DUFFIER, rue St-Dominique, 12 ; MERLIN, place des Cordeliers, 3 ; et dans les principales pharmacies, drogueries et épicerie de Lyon et de France : MM. PERROUD, à Givors ; MALESSARD, à Villefranche ; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à St-Etienne ; M. RIGAUD, ph., à Rive-de-Gier ; M. BLANCHON-MOULIN négociant et chez DUCHER, pharm., à St-Chamond ; M. MOURET, drog. Vienne.